



Paris, le **4 juillet 2012** - Dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie pour les finances publiques, le gouvernement a fixé l'objectif national de **dépenses d'assurance maladie** (ONDAM) à **2.7%**.

Cette décision marque un engagement fort en faveur d'une politique de santé publique faisant de l'accès aux soins pour tous, et de l'innovation, ses priorités.

En effet, en choisissant de consacrer plus de 4.6 milliards d'euros de plus qu'en 2012 à la santé, le gouvernement entend investir dans la modernisation de notre système de soins pour renforcer la médecine de proximité et l'excellence du service public hospitalier, durement malmené durant le dernier quinquennat.

Le gouvernement fait le choix d'investir dans notre système de santé à travers des réformes qui permettront une meilleure qualité.

Cet engagement financier en faveur de la qualité et de l'innovation sera complété par des mesures fortes en direction des projets immobiliers des établissements hospitaliers, qui, au quotidien, font de la santé un investissement d'avenir.